

P. Lev Gillet : L'entrée dans le Grand Carême*

Le lundi qui suit le dimanche de l'abstinence de laitages est le premier jour du Grand Carême proprement dit. Nous voici donc entrés dans cette suite de quarante jours qui nous préparent au temps de la Passion et au temps de Pâques. Avant de nous engager dans le détail de ces semaines de Carême, il n'est pas inutile de considérer quelques caractéristiques générales du Grand Carême.

La première de ces caractéristiques est évidemment le jeûne. Nous ne pouvons pas ignorer ou traiter à la légère la question du jeûne alimentaire, à laquelle nous consacrons une note spéciale.

Les Pères de l'Église et la conscience collective des fidèles ont parfaitement discerné la valeur spirituelle, la valeur à la fois pénitentielle et purificatrice, de l'abstention de certains aliments. Ce serait, cependant, une grave erreur de faire seulement consister le jeûne du Carême dans l'observance de cette abstention. Le jeûne du corps doit s'accompagner d'un autre jeûne. La discipline de l'Église des premiers siècles prescrivait pendant le Grand Carême, la continence conjugale ; elle interdisait la participation aux festins et l'assistance aux spectacles.

Cette discipline a pu s'affaiblir et ne pas se présenter aujourd'hui aux fidèles avec la même rigueur qu'au temps des Pères. Elle demeure cependant une indication précieuse de l'esprit, de l'intention de l'Église.

Cette intention est certainement que nous exercions, pendant le Carême, un contrôle plus strict de nos pensées, de nos paroles, de nos actes, et que nous concentrions notre attention sur la personne et les exigences du Sauveur.

L'aumône est aussi l'une des formes d'observance du Carême que les Pères ont le plus recommandée. Le jeûne agréable à Dieu est un « tout » dont nous ne devons pas scinder les aspects intérieurs et les aspects extérieurs, mais où les premiers sont les plus importants.

Une deuxième caractéristique de Grand Carême consiste dans certaines particularités rituelles dont nous dirons maintenant quelques mots.

C'est tout d'abord la récitation des « Grandes Complies ». Nous savons que l'office de Complies, (en latin *Completorium*, « ce qui complète » ; en grec *Apodeipnon*, « ce qui vient après le souper »), est le dernier des offices du jour. Les complies ordinaires, ou « petites complies », constituent un office assez court. Mais, les lundis, mardis, mercredis et jeudis du Grand Carême, elles sont remplacées par les « Grandes Complies », une assez longue lecture de psaumes et de tropaires parmi lesquels nous remarquerons une prière biblique étendue, la prière de pénitence de Manassé, roi de Juda.

D'autre part, la liturgie célébrée le dimanche, pendant le Grand Carême, n'est plus la liturgie habituelle dite de saint Jean Chrysostome. C'est la liturgie attribuée à saint Basile, archevêque de Néo-Césarée au IV^e siècle. Cette liturgie est plus longue que celle de saint Jean Chrysostome et le texte en est parfois assez différent. Elle a, dans certains passages, une saveur archaïque et émouvante, par exemple lorsqu'elle prie pour ceux de nos frères qui sont dans la maison de César et pour ceux qui sont condamnés aux durs travaux dans les mines (pensons aux camps de concentration de notre époque).

Le mercredi et le vendredi, pendant le Grand Carême, nous célébrons la liturgie dite « des Présanctifiés », c'est-à-dire des saints dons consacrés d'avance. Ce n'est pas une liturgie eucharistique proprement dite, puisqu'elle ne comporte pas de consécration. C'est un service de communion au cours duquel les prêtres et fidèles communient avec les éléments eucharistiques qui ont été consacrés durant la dernière liturgie de saint Basile ou de saint Jean Chrysostome et qui ont été réservés depuis lors. La liturgie des

Présanctifiés s'ajoute aux vêpres. C'est pourquoi, en principe, on devrait la célébrer le soir. Elle comporte certains psaumes, certaines lectures bibliques particulières, et certaines prières empruntées à la liturgie de saint Jean Chrysostome. Cette dernière est célébrée chaque samedi.

Le vendredi après-midi, durant le Grand Carême nous récitons ou nous chantons l'hymne dite « Acathiste ». C'est un long poème de louange à la Très Sainte Vierge et Mère de Dieu. Il comprend vingt-quatre strophes disposées selon un ordre alphabétique et divisées en quatre fragments. Ces fragments sont lus l'un après l'autre - un fragment chaque vendredi - au cours des quatre premiers vendredis du Carême. Le cinquième vendredi, on lit l'Acathiste tout entier.

Le Grand Canon » de saint André de Crète est lu intégralement le mercredi soir de la première semaine de Carême. C'est une énorme composition comprenant deux cent cinquante strophes. Elles sont réparties en neuf séries d'odes. Ces poèmes expriment les aspirations de l'âme coupable et pénitente ; elles opposent à la fragilité humaine la bonté et la miséricorde de Dieu.

Il faut enfin - et peut-être surtout - mentionner l'admirable prière attribuée à saint Ephrem. Là il ne s'agit plus de la poésie et de la rhétorique qui ne sont pas absentes des compositions dont nous venons de parler. Nous sommes maintenant devant un pur élan de l'âme, court, sobre, chaleureux. Cette prière, accompagnée de prostrations, est dite pour la première fois le soir du dimanche qui précède immédiatement le Carême (l'office du soir appartient déjà au lundi, premier jour du Carême). On la répète dans la plupart des offices du Carême, notamment au cours de la liturgie des Présanctifiés.

La prière de saint Ephrem est généralement connue des fidèles orthodoxes. Nous en rappellerons cependant le texte :

*« Seigneur et Maître de ma vie,
délivre-moi de l'esprit d'oisiveté, d'abattement,
de domination et de vaines paroles.
Donne à ton indigne serviteur,
l'esprit de pureté, d'humilité, de patience et d'amour.
Oui, Seigneur roi, donne-moi de voir mes fautes
et de ne pas juger mon frère,
car Tu es béni pour les siècles des siècles. Amen. »***

Cette prière résume tout l'essentiel de la vie spirituelle.

Un chrétien qui la répéterait constamment, qui s'en nourrirait pendant le Carême serait à la plus simple et à la meilleure école. Quelqu'un même qui se bornerait à répéter et à méditer ces mots « *Seigneur et Maître de ma vie* », entrerait profondément dans la réalité des rapports entre Dieu et l'âme, l'âme et son Dieu.

* Source :

Moine de l'Église d'Orient *L'An de Grâce du Seigneur* tome II, Éditions An-Nour pp 21-24.

** Note :

Selon l'usage des différentes juridictions et paroisses cette traduction française varie. La substance reste la même.